

GARE ROUTIERE D'AUBENAS

Quartier la Plaine

07200 Aubenas

La Gare routière peut accueillir des services :

- ✓ de Lignes internationales,
- ✓ de services occasionnels,
- ✓ de services de tourisme,

Sous réserve que ne soient pas perturbés, les services réguliers de transports des différentes autorités organisatrices qui sont :

- ✓ la Région Rhône-Alpes,
- ✓ le Conseil général de l'Ardèche,
- ✓ le Syndicat Tout'enbus,

Ouverture : 7 jours sur 7, toute l'année
du lundi au vendredi de 4h10 à 00h00
les samedis de 5h30 à 22h25
les dimanches de 6h45 à 1h20

La gare routière d'Aubenas est ouverte à l'ensemble des transports en commun en dehors des horaires d'ouverture et pour les véhicules de hauteur inférieur à 2.50m vous devez obtenir un code d'entrée permettant de débloquer le portail et la barrière d'accès, en contactant le contrôleur en gare routière au 04 75 36 85 60 ou au 04 75 89 26 56.

Il est rappelé que **pour utiliser le site**, tous les services de Lignes internationales, services occasionnels, services de tourisme doivent **faire une réservation** de quais au Syndicat Tout'enbus.

toutenbus@orange.fr - tél 04 75 89 26 56

La mise en place de cette barrière a pour objectif :

- limiter la vitesse des véhicules dans l'enceinte de la gare, les règles du code de la route s'appliquent à l'intérieur du site, la vitesse est limitée à 15 km/h,
- éviter l'accès de véhicules de particuliers et de piétons,
- contrôler les accès au site,

Le règlement de la Gare routière est disponible sur simple demande au Syndicat Tout'enbus - 10 rue Georges Couderc 07200 Aubenas - 04 75 89 26 56

Ou consultable sur le site : <http://www.toutenbus.fr/imprimes-toutenbus.php>

Le Président du Syndicat Tout'enbus
Jean-Pierre Constant